

Intégration du genre dans les programmes d'interventions nutritionnelles et de santé au Bénin

Note de Politique SP-CAN Bénin

N° 01, Octobre 2016

La présente note de politique donne des orientations sur la prise en compte de la dimension genre dans les interventions nutritionnelles et de santé au Bénin. Les disparités entre les sexes, en termes de capacités, opportunités et possibilités d'action, contribuent largement à maintenir la précarité de la situation nutritionnelle et sanitaire des femmes, des adolescentes, et des enfants.

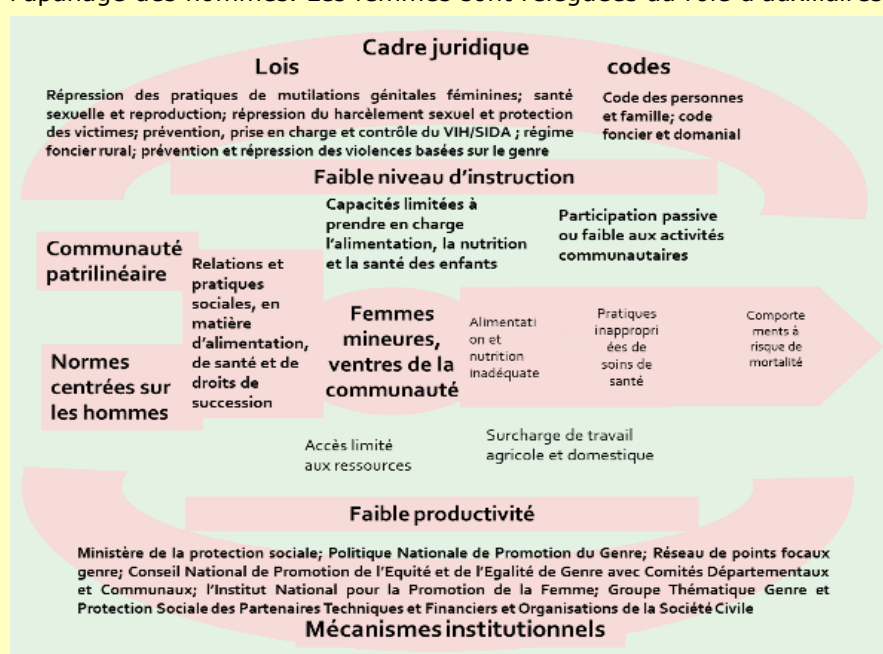
La note s'adresse aux pouvoirs publics, aux organisations de la société civile, aux collectivités décentralisées et aux institutions internationales agissant pour le développement du pays. La finalité est de contribuer à l'amélioration du statut des femmes et des filles, et la promotion de plus grandes opportunités pour elles, de façon à ce qu'elles aient un meilleur état nutritionnel, soient mieux soignées et dispensent à leurs enfants des soins de meilleure qualité.

Au Bénin, la malnutrition maternelle et infantile demeure un problème de santé publique récurrent.

Chez les enfants de moins de cinq ans, la prévalence de la malnutrition chronique est de 43% dont 37% chez les filles et 44,6% chez les garçons. Plus de la moitié des enfants de 6-59 mois (58%), et 41% des femmes sont atteints d'anémie (MICS UNICEF-Bénin, 2014). Le taux de mortalité maternelle était estimé à 340 pour 100 000 naissances vivantes en 2014 (RNDH-PNUD, 2015). Au niveau mondial, le Bénin fait partie des pays en progrès vers l'atteinte des objectifs de l'OMS dans la réduction de la malnutrition aigüe et du surpoids des enfants mais accuse du retard pour ceux de la malnutrition chronique et de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans (GNR-IFPRI, 2014).

Etat des lieux

Au Bénin, les normes qui régissent les relations de genre sont centrées sur les hommes, avec la prépondérance de la communauté paternelle du mari, la dilution du couple et le statut mineur des femmes, « *ventres de la communauté* ». Les pouvoirs de décision et d'action au sein du ménage sont l'apanage des hommes. Les femmes sont reléguées au rôle d'auxiliaires dans la production agricole



familiale, actrices de la reproduction de la force de travail et des soins aux enfants.

La prégnance de la communauté patrilinéaire dans la vie des ménages fixe et codifie les pratiques en matière d'alimentation, de nutrition et de santé ; et d'accès aux moyens de production.

Ce faisant, elle donne un statut de « *mineure/cadette* » aux femmes. Pourtant, le Bénin dispose d'un cadre juridique et

institutionnel, visant à atténuer les disparités de genre dans l'accès aux ressources et leur utilisation, et pour la protection sociale des groupes vulnérables.

Sans maîtrise des ressources et avec peu de contrôle sur leur utilisation, les femmes ont de la peine à s'occuper correctement de leur santé et nutrition, ainsi que de celles de leurs enfants et des adolescentes.

Quelques orientations pour les interventions

Les programmes en vue d'améliorer l'état nutritionnel et de santé des femmes, des enfants et des autres membres du ménage devraient :

- Prioriser l'allègement aux femmes des tâches domestiques, dont particulièrement celles liées à la préparation des repas, en les dotant d'outillages et petites technologies appropriées ;
- Développer des interventions visant la répartition des tâches domestiques entre les femmes/filles et hommes/garçons, entrant également dans la ligne de la déconstruction des stéréotypes sexistes ;
- Renforcer le rôle des autorités décentralisées, par le biais d'actions spécifiques de plaidoyer et de renforcement de capacités à leur endroit, visant à susciter leur intérêt et leur disposition à : i) devenir des champions du « *genre et nutrition* », et ii) faire de l'application des dispositions légales une tradition, particulièrement sur les droits régissant la famille, la protection contre la violence et la succession ;
- Mener des actions de renforcement de capacités des élus locaux, leaders traditionnels et religieux et/ou autres notables des communautés, visant entre autres, à lever les stéréotypes de genre dans la communauté afin que les femmes puissent assumer leur rôle en tant que véritable partenaire de leur conjoint dans les prises de décision, notamment en matière de santé, alimentation, nutrition et production ;
- Mettre en place des mesures visant à : i) assurer la représentation paritaire des deux sexes dans les postes de *leadership* dans les comités locaux de développement ; et ii) encourager la participation effective des femmes (outre leur représentation) dans ces comités, afin de susciter le processus de transformation des rapports sociaux et de leur rôle au sein des communautés.



- Favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux ressources et facteurs de production génère des gains de productivité
- Agir sur les capacités de contrôle des femmes sur les ressources du ménage, contribue à l'amélioration de la situation pour la génération future
- Donner aux femmes les moyens de participer activement à la vie économique, politique et sociale peut entraîner un réaménagement des choix stratégiques au niveau des communautés



Le financement pour cette note politique a été fourni gracieusement par le Gouvernement du Japon à travers le fonds fiduciaire pour le « *Scaling Up Nutrition* »